



Mairie de Biriatoù
Biriatoùko Herriko Etxea

COMMUNE DE BIRIATOU
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 janvier 2024

Date de convocation : 25 janvier 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick PENA, 1er adjoint .

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SORHUET Vincent

PRESENTS : M PENA Patrick, Mme CORNU Odile, Mme ZOLEZZI Ainhoa, M.SORHUET Vincent adjoints; M. BOUCHON Raynald, M APRENDISTEGUY Franck, Délégués ; Mme HAUSSEGUY Emmanuelle, M.LECUONA OYARZABAL Inaki, Mme HUARTE Anne-Marie,

ABSENTS ET ABSENTS REPRESENTES PAR UN POUVOIR : Mme DEMARCQ-EGUIGUREN Solange donne pouvoir à M. PENA Patrick, Mme ALZA Sabrina donne pouvoir à Mme CORNU Odile, M HARAMBOURE Jean-Christophe, M.HIRIART Michel, M.ZOLEZZI Jean Pierre, Mme FERNANDEZ Zara.

Objet N° 6 – Règlement du prêt de matériel

Madame Ainhoa ZOLEZZI, 4e adjointe, expose que du matériel communal est régulièrement mis à disposition auprès des associations ou des particuliers pour des manifestations diverses.

A ce titre, il estime opportun d'adopter un règlement et invite l'Assemblée à se prononcer sur le projet qui a été établi à cet effet et qui lui est présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le règlement du prêt de matériel ci-annexé tel qu'il lui est présenté.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Vincent SORHUET

Le Maire,
Solange DEMARCQ-EGUIGUREN

